

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Tros mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Tros mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur le poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 JUIN

JUSTES REFLEXIONS

L'autre jour, dans une repartie très heureuse, M^r Freppel disait à la gauche qui l'interrompait :

« Je vous remercie de votre interruption parce qu'elle me prouve que ce qui vous inspire, ce n'est pas l'intérêt militaire.

« Ce n'est pas l'intérêt militaire, ce n'est pas l'intérêt national, mais uniquement la haine du clergé. » (C'est cela ! Très bien, à droite.)

Le Journal des Débats vient aujourd'hui donner raison à M^r Freppel. Pour lui, comme pour le grand Evêque, le projet de loi est un projet politique et non militaire.

Nous aimons à citer ses propres paroles :

« L'ordre du jour nous dit bien qu'on discute une « loi organique militaire » ; mais, en réalité, c'est d'une loi politique qu'il s'agit et de la plus détestable politique : celle qui consiste à exciter et à flatter les passions des masses ; c'est même mieux, c'est-à-dire moins encore qu'une loi politique, c'est une loi purement électorale, inspirée non pas par le désir de fortifier l'armée, mais par la crainte de manquer aux promesses imprudentes et fallacieuses qui ont assuré, croit-on, l'élection d'une grande partie des députés et qui assureront leur élection future. »

« Et tout cela pour pouvoir coller sur le frontispice de la loi cette étiquette menteuse : « le service militaire est égal pour tous. » Est-il égal en durée, ce service auquel les uns sont astreints pendant trois ans (article 40), les autres pendant deux ans (article 49) ; ce service dont 15/10 du contingent sera dispensé en temps de paix (article 38) et auquel les indignes pourront échapper ? Quant à ce que l'armée perdra en force et en instruction à cette substitution des cohortes aux anciens contingents, c'est ce dont les députés n'ont cure à la Chambre. »

Quand on songe que le journal qui parle ainsi est un journal républicain, on est édifié. Il faut que la vérité soit bien éclatante pour délier ainsi les lèvres du rédacteur des Débats.

Nous savons désormais, par un journal républicain, que la loi qu'on nous prépare est une loi faite uniquement pour les besoins de la politique opportuniste et librepenseuse, pour les intérêts électoraux de la gauche, et non pour les besoins et les intérêts de l'armée.

C'est ce que M^r Freppel avait déjà laissé entendre. Il ne se trompait donc pas.

Le Temps n'est pas moins catégorique dans les justes réflexions que voici :

« Le nombre des jeunes gens tirant au sort chaque année s'élève à environ 340,000, parmi lesquels les hommes dispensés conditionnellement comptent pour un peu plus de 30,000 ; l'augmentation qui résulterait de la suppression des dispenses a donc peu d'importance en elle-même, mais elle n'en a plus du tout si l'on observe que l'effectif du contingent est trop fort plutôt que trop faible, puisqu'on a été amené à supprimer le classement d'un certain nombre d'hommes dans les services auxiliaires, en exemptant purement et simplement des hommes reconnus impropres au service actif.

« L'absence des jeunes gens se destinant à l'instruction publique ou aux cultes ne saurait priver l'armée de sujets capables de faire de bons sous-officiers, car ces jeunes gens seront, pendant le temps de paix, trop pressés de revenir à la carrière qu'ils ont choisie pour rester sous les drapeaux au-delà du temps absolument exigé d'eux, et, pendant la guerre, les ministres des cultes paraissent devoir être employés beaucoup plus convenablement comme brancardiers et comme infirmiers que comme combattants. Aussi ne croyons-nous pas bien nécessaire de dépenser l'argent de l'Etat à leur donner une instruction militaire dont ils ne profiteront pas. »

C'est très bien dit ; c'est irréfutable. Mais pouvons-nous espérer que les députés ré-

publicains, qui, dans leur for intérieur, pensent comme le Temps, auront, cette fois, le courage de voter suivant leur opinion ? Nous applaudirions d'autant plus que les « modérés » ont trop rarement donné le spectacle de cette fermeté.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'OPINION DE L'ARMÉE

Un de nos journaux militaires les plus justement estimés dans l'armée, l'Avenir militaire, résume ainsi le projet de loi en discussion devant le Parlement :

« En résumé, le projet ne s'inspire pas de considérations militaires, mais de considérations politiques et de la haine de certaines classes sociales.

« Son caractère est d'être passionné.

« Son but est l'écrasement du sacerdoce et des supériorités de tout ordre qu'il peut atteindre.

« Ses conséquences sont, pour le présent, la désorganisation ; pour l'avenir, la décadence de l'armée. »

La Justice critique en ces termes les premiers actes du nouveau ministre de la guerre :

« Nous avons le regret de constater que le général Ferron — contrairement à une tradition qui n'a, croyons-nous, souffert jusqu'ici que de très rares exceptions — a cru devoir montrer quelque rigueur envers certains officiers précédemment appelés au ministère de la guerre par le général Boulanger.

« C'est ainsi que le général Blondel, directeur de l'artillerie, a reçu l'ordre de partir pour Châlons dans les vingt-quatre heures.

« C'est ainsi que le contrôleur Plet s'est vu dans l'obligation de commencer, dans les quarante-huit heures, une tournée dans le Midi.

« Nous pourrions multiplier les exemples. Nous pourrions parler d'un congé accordé

avec une mauvaise grâce parfaite. Nous pourrions même citer les paroles comminatoires que le ministre adressait à l'un des officiers d'ordonnance de son prédécesseur.

« Mais nous en avons assez dit pour montrer de quelle façon le général Ferron a cru devoir se séparer des collaborateurs du précédent ministre de la guerre. En insistant davantage, c'est nous, à notre tour, qui pourrions être accusés de manquer de tact. »

Les nouvelles du Tonkin sont très contradictoires. Pendant que le gouvernement fait dire par ses agences que tout va bien, certains journaux affirment que tout va au plus mal.

On continue de se taire au Parlement.

Le cabinet étudie, dit-on, l'ajournement de l'ouverture de l'Exposition universelle au mois de mai 1890.

La France signale une reprise d'activité des comités électoraux opportunistes qui avaient interrompu leurs travaux depuis les dernières élections générales.

Cette reprise aurait été provoquée par des lettres expédiées du Palais-Bourbon et prévoyant l'éventualité d'une prochaine consultation du pays.

La France conclut que les opportunistes préparent la dissolution de la Chambre.

La conclusion est peut-être fort hasardeuse. Cependant les conservateurs feront bien de prendre leurs mesures.

L'ÉLECTION DU SÉNAT

Il y a eu avant-hier, avant la séance de la Chambre, une réunion extraordinaire de l'extrême-gauche, qui était l'objet de nombreux commentaires.

Le groupe, à la presque unanimité, a décidé le dépôt, à bref délai, d'une proposition de loi tendant à faire élire le Sénat par le suffrage universel.

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ELJEN!

PAR JACQUES BRET

Il demeura d'abord pensif. Puis il appela son domestique Prill, qui était venu avec lui plusieurs fois au château de Bangor :

— Connais-tu ce jeune homme qui se tenait près de ma cousine ?

— C'est le baron Dienyi, monsieur le comte.

— Mais je ne me rappelle pas l'avoir vu. D'où vient-il ? D'où sort-il ?

— Il est de ce pays. Son château touche celui du comte Karadyoni. Mais il était en voyage lors de votre dernier séjour en Hongrie.

— Ah ! vraiment, dit le comte Darag d'un air distrait tout en poursuivant sa pensée.

Il resta un instant songeur. Le départ d'Irène l'exaspérait, la jalousie le mordait.

— Je voudrais bien savoir où ils vont, dit-il à haute voix, mais en se parlant à lui-même.

— C'est facile, je puis les suivre.

Darag hésita un instant, puis, relevant la tête et prenant brusquement son parti :

— Non !... qu'ils aillent où bon leur semble !

Et il ajouta plus bas avec un rire forcé qui sonnait faux :

— Ses chances ne valent pas les miennes !

Rassuré sans doute par cette réflexion, il remonta à cheval et continua son chemin vers Bangor.

Irène, un moment assombrie par cette rencontre, avait rapidement repris son entrain. Mais André, à son tour, était devenu soucieux.

— Est-ce que le comte Darag vient faire un long séjour en Hongrie ?

— Je ne sais... C'est affaire entre mon père et lui.

Cette réponse eût pu inquiéter André, mais Irène la fit avec tant de simplicité, elle avait paru si mécontente à la vue de son cousin, elle semblait si joyeuse depuis qu'elle s'en éloignait, qu'il eût fallu être bien soupçonneux pour s'alarmer. André se laissa de nouveau entraîner par l'espérance ; il oublia l'apparition du Croate et s'abandonna tout entier au charme qui émanait pour lui de la présence d'Irène.

Déjà ils côtoyaient le lac Balaton dont ils devaient redescendre la rive opposée.

Les eaux profondes réfléchissaient le ciel. Pas une voile, pas une barque n'en troublait la limpidité ; mais les Hongrois connaissent leur perfidie et ne se fient pas à leur calme.

— Voyez, disait Elisabeth à Georges ; tout est

immense, tout est sans fin dans notre pays. Ce lac a des abîmes que nul n'a pu sonder, comme la plaine a des lointains vertigineux, comme nos montagnes du nord des sommets inaccessibles.

— Tout ce que je vois est superbe, répondit Georges... Il me semble que je suis dans le monde enchanté des rêves.

— Continue, dit gaiement André. Il n'y a pas de danger à cela.

— Veux-tu en répondre ? reprit Georges à mi-voix en se tournant vers lui avec son fin sourire.

Un char d'osier attelé de quatre chevaux, qui arrivait à grands fracas sur la route, interrompit leur entretien. Le conducteur faisait claquer son fouet, les jeunes poulains couraient et folâtraient tout autour. On sentait dans ce passage bruyant le besoin d'expansion qui anime le peuple hongrois.

Peu après la solitude se fit complète. Les voyageurs suivaient toujours les rives du lac et les premiers contours de la puszta s'arrondissaient à leurs yeux.

Avant d'entrer dans ce désert, ils s'arrêtèrent un instant, prirent un léger repas avec des provisions que Kouski avait apportées, remontèrent en selle, et, quittant tout chemin tracé, repartirent au galop dans la plaine.

A leur droite brillaient les eaux du lac Balaton, à leur gauche et devant eux à perte de vue s'étendait la puszta, c'est-à-dire l'infini, la mer de sable

ou de verdure, le lointain sans-obstacle et sans limite.

Aux abords, la terre était cultivée. Des champs de blé, de chanvre, de maïs en herbe, s'étendaient au soleil ; puis, venaient les prairies tantôt hautes et fertiles, se balançant au vent, tantôt couvertes d'un gazon ras et d'un vert sombre. Dans les airs planait un aigle qui semblait suivre leur course. Les cigales, enivrées de chaleur et de lumière, jetaient leur chant aigu qui sortait de chaque touffe d'herbe. Des parfums pénétrants, un souffle capiteux, un silence ardent, vous montaient à la tête.

Irène ne cherchait plus à arrêter son élan. Elle se pencha sur le cou de Dorello, et l'excitant de la cravache et de la voix, elle le lança dans l'espace avec une vitesse folle. Elevée dans les grandes herbes, elle semblait courir sur leurs cimes à peine courbées.

André l'avait suivie et tous les deux, côte à côte, s'enivraient de cette course effrénée. Derrière eux, Georges faisait bonne figure, mais il se serait peut-être laissé distancer si la bonne Elisabeth n'eût maintenu légèrement son cheval pour rester près de lui. Les pensées, les mouvements du jeune Français étaient absorbés par le désir de suivre ces Hongrois intrépides, et, grâce à sa cousine, il n'eut pas lieu de se sentir humilié.

Déjà loin devant eux, Irène et André bondis-

Cette proposition, qui vise sans aucun doute l'équilibre du nouveau ministère, va être soumise à la gauche radicale.

On avait annoncé que MM. Schmidt et Reinboldt, employés au chemin de fer de l'Est, arrêtés pour avoir renversé le poteau de la frontière allemande, venaient d'être relâchés faute de preuves. Il n'en est rien, MM. Schmidt et Reinboldt sont toujours internés dans la prison de Mulhouse.

LES ALLEMANDS EN FRANCE

Un pigeon voyageur allemand a été recueilli par M. Leyrand, distillateur à Tours, qui a prévenu aussitôt l'autorité militaire.

On mande du Creuzot :

« Depuis quelque temps, des espions prussiens circulent dans nos environs ; les uns sont habillés comme les habitants de nos campagnes avec la blouse bleue et tiennent les foires et marchés de notre région. D'autres, en commis-voyageurs, ne circulent que sur les lignes de chemins de fer. »

LA MALADIE DU KRONPRINZ

On télégraphie de Berlin :

« La situation créée par la maladie du prince héritier préoccupe fort vivement les cercles officiels ; on voit que la maladie n'a pas fait de progrès, mais il ne s'est pas produit non plus d'amélioration. »

« Le docteur Mackedzie est arrivé à Berlin ; il a conseillé au prince de se rendre auprès de lui en Angleterre. »

« Le prince de Bismarck a ajourné son voyage à Friedrichsruhe. »

Une autre dépêche dit que les médecins traitent la maladie du kronprinz se sont réunis dans un nouveau conseil. On garde le secret le plus absolu sur les décisions qu'ils ont prises.

CLÔTURE DES CHAMBRES

On annonce que le gouvernement a décidé, en principe, de fixer au 12 juillet, avant-veille de la fête dite nationale, la clôture de la session parlementaire. Cette nouvelle, qui paraît fondée, semble devoir mettre fin aux bruits de prorogation anticipée répandus dans ces derniers temps.

M. GRÉVY ET M. CLÉMENTEAU

On lit dans les informations particulières du *Journal du Loiret* :

« On ne parlait, jeudi soir, dans le monde républicain, que du colloque étrange qu'avait eu M. Joseph Reinach, directeur de la *Republique française*. »

« Un groupe s'était formé autour d'eux, dans la salle des Pas-Perdus. On écoutait attentivement et pas un des mots prononcés par M. Clémenteau de sa voix stridente avec une colère mal contenue, n'a été perdu pour ses auditeurs. Les voici textuellement, dans toute leur hardiesse cynique :

« Ils étaient toujours. Plus ils dévoraient l'espace, plus l'espace grandissait sous leurs pas. Dans le ciel passaient de légères nuées blanches : « Sont-ce des cygnes ? Sont-ce les âmes des saints héros qui périrent ici ? »

Parfois un puits solitaire, avec son long bras noir, se profilait dans l'azur. En approchant on distinguait les troupeaux qui s'égrenaient tout autour. Plus loin, des caillies s'envolaient lourdement. Pais de grands bœufs, à la robe argentée, s'enfuyaient les naseaux au vent, les flancs émus, l'œil étincelant.

Mais quel est ce miroitement qui court sur la puszta ? Quelle est cette flamme qui vous attire toujours et ne se laisse jamais surprendre ? C'est Delibab, c'est l'enchanteuse aux yeux brûlants, c'est « la fée du Midi », la « reine de la puszta », qui s'enfuit devant vous avec de mystérieux appels. De tout temps, les Hongrois ont ainsi personnifié et idéalisé les mirages que le soleil échauffe de ses rayons ; de tout temps, leur imagination orientale a salué Delibab et l'a associée à leurs revers et à leurs triomphes. Courez, magyars, à travers l'infini, à la poursuite de la « rose des steppes ». De son souffle puissant naissent de trompeuses images ; elle s'agite et danse sur les herbes ; on entend le murmure de sa voix ; elle frémit, elle se cache, elle apparaît encore ; elle a pour séjour la puszta tout entière, pour sujets tout fidèle Hongrois,

« C'est maintenant contre M. Grévy que je vais faire campagne. Je vous autorise à l'annoncer dans votre journal, si cela peut vous être agréable. Je veux que bientôt son impopularité égale celle de Ferry lui-même. M. Grévy s'est conduit comme un cochon (sic). Il a fait appeler à l'Elysée M. de Mackau, pour le consulter ; j'en suis absolument sûr. La première fois que M. de Mackau l'a vu, il était mandé, il a usé de la permission pour venir une seconde fois. Franchement, est-ce admissible ? Est-ce que Napoléon III a jamais fait appeler Jules Favre pour créer un ministère bonapartiste ?... »

Comme on s'y attendait, la *Justice* déclare « le récit du *Journal du Loiret* inexact d'un bout à l'autre. »

EXPLOITS LAÏQUES. — VOLS DE 400 PAIRES DE DRAPS

Une infirmière laïque de l'hôpital de Lourcine vient de comparaître devant le tribunal correctionnel de la Seine sous l'inculpation de vols de quatre cents paires de draps qu'elle a distribués à sa famille. Elle est reconnue coupable et condamnée à seize mois de prison.

Les complices, voleurs par recel, sont condamnés à un et deux mois de prison.

Interrogée sur les motifs de ses délits, l'infirmière a répondu qu'elle ne faisait qu'imiter ses collègues et que c'était l'usage.

LES PROJETS DE M. BARBE

On a parlé de la démission prochaine de M. Barbe, ministre de l'agriculture ; les reproches de ses amis lui rendraient la vie insupportable. On dit maintenant que ce bruit était faux.

L'*Avenir de Saint-Germain* a voulu connaître au juste la pensée de M. Barbe, qui s'est récusé d'abord, en disant qu'il avait agi par patriotisme.

Pressé de questions, M. Barbe, entrant dans plus de détails, lui déclara :

1° Qu'il avait voulu empêcher M. Grévy de donner sa démission ;
2° Qu'il avait l'intention de proposer la suppression du ministère de l'agriculture, pour en rattacher les quatre services à quatre ministères différents.

Ainsi, M. Barbe a accepté le ministère de l'agriculture pour le supprimer !

Eccœurée de tant de cynisme, la *Justice* compare M. Barbe aux têtes de cire qu'expose M. Muzet, fabricant de faux chignons, dans ses vitrines.

UNE MANIFESTATION

Nous lisons dans l'*Intransigeant* :

« Dimanche soir a eu lieu, à Saint-Germain, une imposante manifestation en l'honneur du général Boulanger. »

« Un fort beau feu d'artifice avait pour pièce d'honneur le général Boulanger à cheval. Aussitôt un tonnerre d'applaudissements a éclaté de toutes parts, suivi des cris de « Vive Boulanger ! » longuement prolongés. »

depuis le petit pâtre jusqu'au grand seigneur. Delibab vous sourit de loin et vous appelle. Mais nul être au monde ne l'a jamais saisi.

Est-ce elle ? est-ce la puissante magicienne qui enfante dans sa course ce czikos à l'allure martiale ? Il est le gardien des troupes de chevaux sauvages qui bondissent à travers la plaine, indomptés, insoumis au joug. Le czikos porte à la ceinture le fouet à la longue lanière qui s'enroule sur les flancs des chevaux. Sa tête est ombragée d'un chapeau à larges bords. Nuit et jour il est enveloppé d'une pelisse qu'il porte, l'hiver la fourrure en dedans, l'été la fourrure en dehors. Il ne quitte jamais son cheval, il dort à la belle étoile, sous la garde du désert. A le voir courir au loin, poursuivant les bandes affolées de ses chevaux, on croirait regarder ces chasses fantastiques que l'imagination rêve, et le vent qui passe dans ces régions est jaloux de ces coursiers emportés.

La matinée s'avance ; les grandes herbes ne brillent plus de l'humidité de la nuit, mais le soleil leur donne un autre éclat, plus chaud et plus durable ; elles se nuancent sous ses caresses ; elles prennent des tons fauves et dorés, et frémissent sous la chaleur comme elles l'auraient fait sous la brise. Parfois la verdure devenait plus vive, on approchait de quelque marais vague qui s'étendait mollement et sur le

» Lorsque les feux s'éteignirent, une voix, dominant les bruits de la foule, s'est élevée au milieu des bravos :

« — Il disparaît momentanément, mais il reviendra quand il en sera besoin. »

La *Défense de Seine-et-Marne* dit savoir, de la source la plus authentique, que la couronne de Bulgarie a été de nouveau, le mois dernier, proposée à M^{re} le duc d'Alençon.

Cette proposition aurait réuni l'adhésion de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Turquie, de l'Italie et de l'Allemagne, et ne rencontrerait pas d'obstacle de la part de la Russie. M^{re} le duc d'Alençon aurait refusé.

LA QUESTION DU FEU

Lundi, a commencé au conseil municipal de Paris la discussion des interpellations relatives à la catastrophe de l'Opéra-Comique.

M. Coustou, colonel des sapeurs-pompiers de Paris, a été entendu. Il a déclaré qu'aucun théâtre ne se trouvait dans des conditions de sécurité, et il a résumé son impression d'une façon saisissante. Voici une de ses déclarations :

« Quand j'ai été nommé colonel des sapeurs, e-t-il dit, je ne connaissais pas l'A B C du métier, j'étais pompier comme la lune (textuel) ! Je menais alors presque toutes les semaines ma femme et mes enfants au théâtre. Mais quand j'ai vu comme le service d'incendie était agencé, quand j'ai vu qu'il n'y avait de sécurité nulle part, non-seulement je ne les y ai plus conduits, mais je leur ai défendu d'y mettre les pieds. Oui, je l'avoue, depuis 1883, j'ai interdit à ma femme et à mes enfants d'aller dans les théâtres de Paris ! »

En lisant ces lignes stupéfiantes, le lecteur se demandera ce qu'est l'organisation actuelle, et en fin de compte à quoi servent les pompiers dans les théâtres, de l'aveu même de leur colonel.

« Les pompiers dans les théâtres, nous dit encore M. Coustou, ce sont des trompe-l'œil ! »

Alors qu'on les supprime ; il vaut mieux savoir exactement à quoi s'en tenir.

INCIDENT AU CAMP DE LA VALBONNE

Une affaire mystérieuse et d'une assez grande gravité vient de se passer au camp de la Valbonne, près Lyon.

Le gendarme Bernard, de la brigade du camp, rôdait pendant la nuit de samedi à dimanche autour du camp. Au moment où il frappait à une fenêtre d'une maison habitée par un officier qui est absent en ce moment, il fut interpellé par un factionnaire.

Bernard ne répondit pas, le fonctionnaire appela le poste. Les hommes de garde sortirent en armes ; on ne connaît pas exactement la scène qui suivit, mais le gendarme Bernard aurait été frappé de vingt coups de baïonnette. Quoiqu'il soit grièvement blessé, son état n'est pas désespéré.

bord duquel se tenait, sur un seul pied, la cigogne mélancolique. La cigogne est l'amie des poètes magyars : « Entre tous les oiseaux, mon favori, c'est la cigogne, la cigogne, fille de mon pays, habitante fidèle de mes belles plaines natales. Oh ! si je l'aime tant, c'est parce qu'elle a été élevée avec moi. Lorsque je pleurais dans mon berceau, elle passait en volant au-dessus de ma tête. »

De loin en loin s'élevait un toit de chaume à demi détruit par le temps, c'était une demeure tzigane, simée d'abord, abandonnée ensuite par ces inconstants voyageurs qui sont incapables de fixer au sol leur âme rêveuse et vagabonde.

(A suivre.)

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes
PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n° 325 (5 juin 1887). Lettre d'un indiscret. Le Diogène parisien. Un amusant qui-pro-quo. Dix-sept compagnes, onze chevrons. A qui la timbale ? La Commune arrive ! Une infamie républicaine. La ruine publique. Encore un guet-apens. Le gâchis. L'arrestation de Defoisieux. Couvée ministérielle. Dernières nouvelles. Le triomphe des opportunistes. Incendie de l'Opéra-Comique. Echo.

On demande des correspondants et des vendeurs au numéro.

Cette affaire cause une grande émotion dans la région.

Un premier rapport est parvenu au ministère de la guerre sur cette affaire.

Une enquête a été faite par le capitaine de gendarmerie de Trévoux et le commandant du bataillon du 80^e régiment de ligne qui occupe le camp de la Valbonne, sur les faits qui se sont passés dans ce camp.

Depuis quelque temps, des officiers se plaignaient d'être réveillés la nuit par un individu qui venait frapper aux fenêtres des maisons du cantonnement, et des ordres de surveillance spéciale avaient été donnés.

Pendant la nuit, le factionnaire vit un homme qui se glissait d'arbre en arbre et paraissait se cacher. Il prévint le caporal de garde qui se dirigea avec quelques hommes vers l'individu aperçu. Celui-ci réussit à prendre la fuite en culbutant à coups de poing trois des hommes de garde. Il fut poursuivi par trois hommes du poste et atteint de plusieurs coups de baïonnette. C'est seulement au moment où il tombait à terre, blessé, qu'il déclara être gendarme.

Ce gendarme, nommé Bernard, était ivre et portait seulement un pantalon d'uni-forme, ce qui explique que dans l'obscurité les soldats n'ont pas vu à qui ils avaient affaire.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 juin.

L'animation fait complètement défaut sur le marché. Nos rentes baissent un peu : 3 0/0, 81,95 ; 4 1/2 0/0, 109.

Les obligations foncières et communales du Crédit Foncier ont toujours un bon courant d'affaires que justifie d'ailleurs l'excellence de ces titres qui n'étant pas dans la spéculation sont à l'abri de toute surprise. Les Bons de la Presse sont demeurés aux environs de 21 et 22. L'action se négocie à 1,383.

La Société Générale, dont les transactions sont toujours peu nombreuses à terme, se maintient néanmoins solidement à son cours de 455.

La Banque d'Escompte est demandée à 470, il faut à bref délai voir sur ce titre une cote plus élevée et plus en rapport avec sa valeur réelle qui doit être le pair.

Les Débits et Comptes Courants sont stationnaires à 600.

La situation de la Compagnie d'assurance l'Urbaïne-Vie est des plus prospères. Un dividende de 40 fr. nets par action a été voté à la dernière assemblée générale pour l'exercice 1886. Le système de l'assurance complémentaire créé par l'Urbaïne mérite de fixer l'attention de tous ceux qui soutiennent leur famille avec le produit de leur travail.

L'action de Panama se négocie à 398. Les obligations des divers séries sont très fermes, notamment celles du dernier emprunt 6 0/0 remboursables à 1,000 fr.

Les Polices A B de l'Assurance Financière sont toujours très demandées par les petits capitalistes qui s'y portent en raison de sa facilité d'achat et de ses garanties de premier ordre. Il faut aussi signaler l'avantage de ces titres qui pourraient être remboursés au pair sur simple demande.

Le marché de nos chemins de fer français est sans grande variation. Les obligations sont très soutenues.

Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre a fixé à 210 le nombre des élèves à admettre à l'École Polytechnique à la suite du concours de 1887, et à 450 le nombre des élèves à admettre à Saint-Cyr.

LES RÉFORMES DANS L'INFANTERIE

Nous avons annoncé que le ministre de la guerre se proposait de demander la création de quatre nouveaux régiments de cavalerie destinés à compléter la 3^e division de cavalerie indépendante.

Plusieurs journaux, à cette occasion, se sont demandé si le ministre ne s'était pas encore préoccupé de la question de l'infanterie.

Nous sommes en mesure de répondre que la question de la réorganisation de l'infanterie a été mise à l'étude simultanément avec celle de la cavalerie.

Ces deux questions feront l'objet de deux projets séparés qui seront successivement déposés sur le bureau de la Chambre.

Le projet relatif à la cavalerie sera déposé le premier, celui concernant l'infanterie exigeant une plus longue préparation.

(France militaire.)

Suivant le *Gaulois*, le projet Ferron relatif à l'infanterie comprend la suppression de bataillons de chasseurs, dont l'effectif servirait à augmenter le nombre des régiments de ligne.

ÉCOLE DE SAINT-MAIXENT

Les sous-officiers admis, cette année-ci, à l'École de Saint-Maixent, seront remplacés dans leurs régiments. Durant les précédentes années, ces sous-officiers continuent à compter à l'effectif, bien qu'ils fussent absents; cet état de choses était préjudiciable à l'instruction comme à l'administration des compagnies.

CUISINE ROULANTE

On vient d'expérimenter à Güns (Autriche) une cuisine roulante, permettant de faire, comme son nom l'indique, la cuisine en marchant. La voiture est traînée par quatre chevaux; elle porte un foyer avec deux grandes marmites, permettant de faire cuire 800 rations en trois heures.

REMPART MOBILE

Les troupes du génie en Autriche viennent d'expérimenter une espèce de bouclier mobile. Cet appareil, haut de 4^m 70 environ, composé de quatre à six pièces réunies par des crampons, pèse 400 kilogrammes; il doit servir à couvrir une compagnie d'infanterie contre un feu direct. Les expériences ont pleinement réussi: les boucliers ont résisté à des tirs exécutés à 400 mètres sur eux.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

SAUMUR

La soirée d'hier a été marquée par deux tristes accidents bien pénibles pour deux honorables familles de notre ville.

Un enfant de 3 ou 4 ans, Maximilien Piau, de la rue de Fenet, trompant la surveillance de ses parents, s'était éloigné avec un camarade, le petit Descubes, jusqu'au quai de Limoges. Grimpé sur le parapet de la levée, il perdit l'équilibre, tomba sur le talus empierré, puis roula dans l'eau.

Le sieur Delarue, employé de la Compagnie des Eaux, témoin de l'accident, se précipita, avec autant de sang-froid que de courage, au secours du jeune Piau et le ramena aussitôt. L'enfant n'a pas été submergé plus de deux minutes, et cependant ce n'était plus qu'un cadavre. Il n'a pas eu le temps d'être asphyxié et sa mort doit être attribuée à une congestion occasionnée par la chute sur la tête et aussi parce que l'enfant venait de manger.

Tous les soins que lui a donnés M. le docteur Bontemps ont été sans résultat et n'ont pas amené chez l'enfant le moindre signe de vie.

Peu d'instants auparavant, M. et M^{me} Servin, qui de l'Hôtel-de-Ville, étaient également vivement émotionnés.

Leur petit garçon, âgé de 6 ans environ, rentrant de l'école, demanda à boire à sa bonne. Celle-ci prit une bouteille sur la table, versa dans un verre, ajouta quelque peu d'eau et donna le breuvage à l'enfant.

Hélas! c'était du potassium. L'enfant avait à peine les lèvres au verre qu'il poussa un cri d'effroi, rejetant tout ce qu'il avait dans la bouche; il souffrait horriblement de l'effet du terrible corrosif.

M. le docteur Bontemps, que l'on rencontre le premier, donna au patient des secours immédiats.

Ce matin, l'enfant semble hors de danger; on espère qu'il n'a avalé qu'une très faible quantité de liquide.

À la suite de cet accident qui a mis en danger la vie d'un être si cher, tous les parents, espérons-le, voudront soigneusement faire disparaître les produits dangereux qui peuvent être l'occasion d'une méprise.

Dieu soit loué! Des asphyxies occasionnées par les urinoirs du théâtre ne se produiront plus vis-à-vis du Square. Les Pontet-Chaussées on enfin mis en demeure la Compagnie des Tramways d'obvier à cet inconvénient. Depuis hier, des ouvriers sont occupés à poser des tuyaux en ciment, lesquels conduiront les eaux directement dans l'égout, comme autrefois.

Autant de gagné. Faire et défaire, c'est toujours travailler: la Compagnie est assez riche pour se permettre ces fausses manœuvres.

THEATRE. — La représentation de *Francillon*, annoncée pour ce soir, n'aura pas lieu. Depuis huit jours, nous n'avons reçu aucune nouvelle de la troupe.

LA CONFÉRENCE DE M. BOUCHARD A BRÉZÉ

M. Bouchard nous prie de rectifier ainsi l'annonce de sa Conférence publique qu'il donnera dimanche 42 courant, à Brézé, à 3 heures de l'après-midi:

L'UTILITÉ DES SYNDICATS

professionnels agricoles et les Maladies parasitaires de la vigne, suivis de démonstrations pratiques.

LE PRIX DU PAIN

M. Barbe, ministre de l'agriculture, vient d'adresser une circulaire aux préfets pour les consulter au sujet de la hausse qui s'est produite en certaines localités sur le prix du pain.

Ces fonctionnaires sont invités à faire connaître leur avis sur les conséquences que pourrait avoir cette hausse.

LE PRIX DE LA VIANDE

M. Louis Hervé, dans la chronique agricole du *Monde*, signale comme une cause trop naturelle de la dépréciation du bétail, la crise économique, qui oblige des milliers de familles à restreindre ou même à s'interdire la consommation de la viande de boucherie. Cette privation leur est imposée surtout par les prix exorbitants exigés par les bouchers. Plus le bétail est à bas prix, plus ces messieurs haussent le prix de la viande. C'est pourquoi la consommation se restreint dans toutes les familles. De là les mévénements lamentables des animaux vivants sur les marchés.

Dans plusieurs villes, ajoute M. Hervé, les administrations municipales se sont décidées, en présence de ces scandaleuses exigences des bouchers, à établir une taxe officielle de la viande. Il est probable que ces exemples se multiplieront; en tout cas, la preuve que la nouvelle surtaxe n'a pas été suffisante, c'est la continuité des importations exubérantes de bestiaux étrangers, alors que nos producteurs ont tant de peine à vendre les leurs même au rabais.

LOGEMENT ET CANTONNEMENT

Le ministre de la guerre rappelle que, pendant les manœuvres, les veuves et filles vivant isolément, les communautés religieuses de femmes et les écoles de jeunes filles sont dispensés du logement en nature et du cantonnement.

Des troupes pourront cependant être cantonnées dans les établissements ou maisons d'habitation qui posséderont des bâtiments complètement séparés des locaux occupés pour l'habitation.

LES SALAIRES JOURNALIERS

La Chambre a pris, jeudi, en considération une proposition modifiant l'article 780 du Code civil sur le contrat de louages des ouvriers.

Elle fixerait au maximum de huit jours pleins l'échéance en matière de salaires journaliers, quand il n'y a pas de stipulation contraire.

Le Vaudeville ferme ses portes le 45 juin et les rouvrira le 4^{er} septembre. Pour la reprise, il donnera *Célimare le bien-aimé* avec Jolly, et jouera ensuite une pièce nouvelle, *l'Avocat général*, de M. Quesnay de Beaurepaire (J. de Glouvet).

UN MUTILE VOLONTAIRE

Jubeau, Eugène, de Saint-Sylvain, pour se soustraire au service militaire, s'est mutilé l'index de la main droite avec une serpe. Chose curieuse, quelque temps avant cet acte de faiblesse il avait commencé des démarches pour contracter un engagement volontaire dans la cavalerie. Ses parents l'en avaient dissuadé.

Il explique que son numéro l'appelait à servir dans l'infanterie de marine; et le voyage du Tonkin ou de la Cochinchine l'effrayait au point qu'il s'en est dispensé.

Malgré cela, après avoir purgé le mois de prison auquel le tribunal le condamne, il voyageera vers l'Afrique, où il fera son

temps jour pour jour, dans les compagnies de discipline... à Biribi, comme disent les troupiers. Il est bien avancé maintenant!

UNE FÊTE A VILLEVÈQUE

Les fêtes de Villevêque (arrondissement d'Angers) ont été, cette année, particulièrement brillantes. Le *Patriote* dit qu'un carrousel, organisé avec des accessoires directement venus de Saumur (sic), a fort bien réussi. À défaut d'une habileté consommée, les cavaliers ont montré beaucoup d'entrain et une ardeur peu commune. Les prix ont été très disputés. Les vainqueurs ont été bruyamment applaudis par la foule immense des spectateurs à qui, pour beaucoup, ces exercices étaient inconnus.

Après le carrousel, des jeux réservés aux enfants de la commune et des jeux publics, les uns et les autres presque tous nouveaux, ont eu un grand succès.

ANGERS.

Un mariage retardé. — Il y a quelques jours, un sous-officier en garnison à Angers devait épouser une jeune fille de cette ville.

Tout était prêt pour la cérémonie, la mariée avait revêtu sa robe blanche; une seule chose manquait, c'était le futur.

En vain, les invités attendirent une heure, deux heures, son arrivée. Inquiet, ils coururent à la caserne et là on trouva le malheureux sous-officier qui déclara que ses papiers n'étaient pas encore arrivés.

Il fallut en prendre son parti, et comme le festin était préparé, invités et futurs y firent honneur. Mais le soir, l'infortuné soldat dut rentrer au quartier, en attendant la célébration de son mariage. (*Patriote.*)

TOURS.

Succès de l'orphéon. — Au concours de Rochefort qui a eu lieu dimanche, l'orphéon de Tours a obtenu trois premiers prix.

Concours à vue: médaille de vermeil. Exécution: couronne de vermeil.

Honneur: premier prix, unanimité du jury.

300 francs et croix d'honneur.

Ce magnifique succès fait le plus grand honneur à M. Jimenez, l'habile directeur de l'orphéon.

M. Jimenez a d'ailleurs obtenu, personnellement, une médaille de vermeil pour sa bonne direction.

Mardi soir, à 7 heures la musique des sapeurs-pompiers s'est rendue à la gare de l'État pour organiser une entrée brillante aux triomphateurs.

Partout, sur le passage de l'orphéon, on a fait à son directeur, M. Monmignon, et à son chef, M. Jimenez, violoncelliste bien connu, une véritable ovation. Les applaudissements ont éclaté en voyant la bannière déjà toute chargée de médailles en porter encore de nouvelles.

LES VINS FUCHSINÉS

Le tribunal correctionnel de Toulouse vient de condamner à vingt jours de prison et 400 francs d'amende un industriel qui livrait à sa nombreuse clientèle du vin fuchsiné.

Cet industriel, nommé Lagarde, avait soutenu que le vin qu'il livrait à ses clients, bien que fabriqué, n'était pas nuisible à la santé, la coloration de ce liquide étant produite par un mélange d'extrait de sureau.

Il avait compté sans l'expérience des chimistes du laboratoire municipal, qui ont constaté qu'au lieu du colorant inoffensif dont il prétendait s'être servi, Lagarde faisait usage, pour donner au liquide qu'il vendait la couleur du vin, de la fuchsine acide et du rouge de Bordeaux, considérés l'un et l'autre comme nuisibles par les conseils d'hygiène.

Agriculture.

COMMENT ON DOIT FAIRE BOIRE LES ANIMAUX

Le *Messageur de la Loire* donne à ce sujet d'excellents conseils:

« Il n'est pas rare, dans les fermes qui possèdent un abreuvoir ou qui se trouvent à proximité d'un ruisseau, de voir les sujets attachés à l'exploitation, y chasser indistinctement tout le bétail pour le désaltérer, quels que soient d'ailleurs la saison, l'épo-

que de la journée et l'état dans lequel se trouvent les animaux. On peut même avoir vu pousser la négligence jusqu'à briser la glace de l'abreuvoir à coups de pioche, et puis y amener, pour les faire boire, les chevaux encore tout harnachés rentrant en transpiration de la campagne.

» Doit-on s'étonner, après de semblables imprudences, de la fréquence des indigestions, des coliques, des avortements, des météorisations, des gourmes et tant d'autres maladies qui emportent le bétail? Non, et pourtant il sera facile d'éviter les dangers auxquels on s'expose, car toutes les précautions à prendre se bornent, en été, à ne jamais faire boire les animaux rentrant du travail avant qu'ils aient mangé, soit en y mélangeant un liquide chaud, soit en mettant cette eau, au moins vingt-quatre heures avant de le donner au bétail, dans les grandes cuvettes placées dans les écuries ou les étables, afin qu'elle puisse prendre insensiblement la température qui y règne. »

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 4 juin:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: l'incendie de l'Opéra-Comique. — Exposition internationale de peinture et de sculpture, rue de Sèze, 8. — Le Salon de 1887. — *Souvenir de Thèbes*, nouvelle, par Joseph Joubert. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtre, par Charles Monselet. — Le Monde financier. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES: L'incendie de l'Opéra-Comique: les ruines intérieures; la rue de Marivaux, le 25 mai; le poste de police de la rue Richelieu, le 26 mai; le lendemain de l'incendie; descente des victimes retrouvées dans les galeries supérieures; les ruines de l'Opéra-Comique: le déblaiement, la salle vue de la scène; la recherche des victimes, la salle vue du foyer du public; les épaves de l'incendie sur la place Boieldieu. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Sans-Fortes, Gravures en Couleur, etc.

AU MÊME PRIX QU'AU CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTIÈME DE

FRANC D'ACQUISITION. DÉPÔT

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

M. DOUESNEL — ÉPICERIE CENTRALE — nous prie d'informer nos lecteurs qu'il recevra, d'ici 2 ou 3 jours, un nouvel arrivage de *Tortues Terrestres*, qui seront vendues aux prix de 75 c., 4 fr., 4 fr. 25 et 4 fr. 50, selon grosseur.

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PALAIS-ROYAL

Bijouterie, fantaisie, choix splendide.

PALAIS-ROYAL

Maroquinerie fine et ordinaire.

PALAIS-ROYAL

Bois sculpté, articles suisses.

PALAIS-ROYAL

Chinoiserie, laques, potiches, coquillages.

PALAIS-ROYAL

Peignes riches et ordinaires.

PALAIS-ROYAL

Articles de fumeurs, cuir et métal.

PALAIS-ROYAL

Lunettes et pinces-nez, étuis.

PALAIS-ROYAL

Eventails et écrans.

PALAIS-ROYAL

Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PAUL PROUX, commis-saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Vente de Meubles
Après décès.

Le MERCREDI 15 JUILLET 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue du Pavillon, n° 11, dans une maison où est décédé M^{me} veuve FRESLON,

Il sera vendu :

Bois de lit en fer, armoire, buffet, chaises, tables, couettes, traversins, oreillers, couvertures, draps, nappes, serviettes, chemises, vêtements, montre en argent, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

Vente Mobilière
Après décès.

Le DIMANCHE 19 JUILLET 1887, et jours suivants s'il y a lieu, à midi, en une maison située à Gaure, commune de Varennes, habitée autrefois par M^{me} veuve Milonneau, ci-après nommée,

Il sera procédé par M^e BRETON, notaire à Varennes, à la vente aux enchères publiques de divers meubles, objets et effets mobiliers, dépendant de la succession de M^{me} Jeanne MOUSSARD, veuve de M. Joseph MILSON-NEAU.

On vendra notamment :

Vaisselle, ustensiles de cuisine, tables, armoires, chaises, buches, buffets, coffres, bahuts, lit, fûts divers et bouteilles vides en assez grande quantité, bouteilles de terre, planches à bouteilles, pressoir, cuvier, échelles, bois et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus dix centimes par franc applicables aux frais.

A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiatement.

UNE MAISON

A Saumur, rue Dacier, n° 28.

S'adresser à M. LECOY, avoué à Saumur, 14, rue du Temple.

Étude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

A VENDRE MAISON

EN BON ÉTAT.

A la Gabelle, commune de Parnay, près Saumur,

Comprenant : rez-de-cbaussée, premier étage, salle de danses, servitudes, cave, jardin, cressonnière, le tout contenant 42 ares, desservi par le Tramway.

S'adresser audit notaire. (401)

Étude de M^e DOUET, notaire à Beaufort (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Un Four à Ouras

Avec tous ses accessoires.

BONNE OCCASION.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser audit notaire.

A VENDRE

LA BELLE

TERRE DE CHOZÉ

Commune de Cizay, canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), d'une superficie de 127 hectares.

Belle habitation, vastes servitudes, ferme, terres, vignes, prés, bois et magnifique futaie de 2 hectares; chasse.

Propriété de rapport et d'agrément.

S'adresser à M. FOCER, expert à Montreuil-Bellay. (343)

Belle occasion. — Jolie Charrette anglaise. Harnais, Cheval 1/2 sang normand origine, trotteur, quatre ans faits. A VENDRE chez MALNEUX, dresseur, Angers, pont Saint-Léonard.

IMPRIMERIE PAUL GODET

A VENDRE

ROGNURES

Pour emballages,

Blanches ou de couleur.

VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.
VIN BLANC supérieur... 65 fr.
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE
et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

BOULANGERIE VIENNOISE

DECHEZELLE-ROBIN

67, quai de Limoges, 67

Panification Française et Etrangère

Entrepôt de Son et de Levure.

Offres et Demandes

M^e LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire.

ON DEMANDE un garde particulier, sachant s'occuper d'agriculture.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

On accepterait un ménage.

S'adresser au bureau du journal.

Un HOMME de 30 à 35 ans, connaissant la cuisine, demande emploi chez personne seule; sait diriger intérieur de maison.

S'adresser au bureau du journal

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net.

La même avec buffet grande taille... 440 fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET
0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 JUILLET 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	81 90	81 95	Est	775	775	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	597	595 50
3 % amortissable	84 20	84 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1230	1225	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	530	530	Est	382	382
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1160	1165	— 1865, 4 %	525 50	524 50	Midi	397 50	397 50
4 1/2 %	103 50	103 50	Nord	1546 25	1547 50	— 1869, 3 %	413 75	411 50	Nord	404	403
4 1/2 % (nouveau)	108 75	108 80	Orléans	1292 50	1290	— 1871, 8 %	401	399	Orléans	398	398
Obligations du Trésor	515	515	Ouest	855	856 25	— 1875, 4 %	514 25	514 50	Ouest	396 50	396 50
Banque de France	4120	4120	Compagnie parisienne du Gaz	1350	1345	— 1878, 4 %	515	515	Paris-Lyon-Méditerranée	394 50	395 25
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2047 50	2045	— 1878, 4 %	515	515	Paris-Bourbonnais	395	395
Comptoir d'escompte	1020	1020	C. gén. Transatlantique	512 50	512 50	Bons de liquid. Ville de Paris	523 75	522 50	Canal de Suez	585	586 25
Crédit Lyonnais	565	562 50	Russ 5 0/0 1870	101 55	101 70	Obligations communales 1879	479	480			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1380	1375				Obligat. foncières 1879 3 %	477	477 50			
Crédit mobilier	305	300				Obligat. foncières 1 83 3 %	386	386 75			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur(Orl.)	2 06	6 33	»	»	1 39	4 16
Saumur(État)	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30
Nantillyhalte	7 03	8 37	10 45	»	4 26	8 43
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49
Brézé s.-Cyr	7 17	9 02	11	»	4 39	8 56
Montreuil(a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23
Loudun	»	8 10	»	3 16	2 52	»
Poitiers	»	10 33	»	10 40	»	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(Orl.)	6 53	»	4 16	»	8 34
Saumur(État)	6 50	8 31	4 13	»	8 30
Nantilly	7 03	8 37	4 26	»	8 43
Montreuil(a)	7 29	9 19	4 52	»	9 08
— (dép.)	7 34	9 29	5	4 21	10
le Vaudelnay	7 43	9 40	5 11	5 17	10 11
Baugé	7 56	9 50	5 20	5 24	10 22
Doué	8 05	9 57	5 27	6 20	10 31

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(Orl.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	11 5
Vivry	8 10	12 09	»	3 19	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 40	6 14	»
Noyant-Méon	8 39	12 59	2 11	4 04	6 38	11 43
Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 47	5 09	7 45	12 32

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14
St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27
St-Clément	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	»	7 41
La Ménitrie	3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 50
Angers	3 58	8 23	10 41	2 20	4 19	8 34

COFFRE-FORT

MAISON HAFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire.

PAUL GODET

IMPRIMER, SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.